

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE
MOYENMOUTIER
VOSGES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 16 octobre 2015 à 18h30

Etaient présents :

Pascal GUY, Maire.

Maurice LATASSE, Jean-Claude COURRIER, Jean-Jacques MARCHAL, Danielle PIERRON, Marie-Thérèse PIERRE, Yolande PETITNICOLAS, Patricia SIMON, Michel THIRIET.

Carole PELLIS, Valérie BARROIS, René BALL, Elise CLEVENOT, Dylan BLAISE, Alexandre COLIN, Guy MARCHAL, Guy PARET, Marie-Elisabeth DUTHEL, Robert LELIEVRE.

Procurations :

Marie-Françoise HENRY procuration à Pascal GUY
Sonia PARMENTIER procuration à Jean-Jacques MARCHAL
Emmanuel THIEBAUT procuration à Maurice LATASSE
Sylvie ANTOINE procuration à Danielle PIERRON.

Secrétaire de séance :

Guy PARET

En exercice	23
Présents	19
Procurations	4
Non excusés	0

1. BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative N° 2 au budget commune :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 617 : Etudes et recherches		3 000.00 €
D 6232 : Fêtes et cérémonies		8 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		11 000.00 €
D 020 : Dépenses imprévues Invest	3 700.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	3 700.00 €	
D 022 : Dépenses imprévues fonctionnemen	3 000.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 000.00 €	
D 2158 : Autres matériels & outillage		16 700.00 €
D 2183 : Matériel de bureau et info.		1 300.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		18 000.00 €
R 1321 : Etat & etabl.nationaux		14 300.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		14 300.00 €
R 74121 : Dot Solidarité rurale		8 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		8 000.00 €

2. BUDGET SERVICE DES EAUX : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative N° 1 au budget Service des Eaux :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	9 000.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	9 000.00 €	
D 6541 : Créances admises en non-valeur		2 000.00 €
D 6542 : Créances éteintes		7 000.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		9 000.00 €

3. ENGAGEMENT D'UNE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 1 abstention :

Décide d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Moyennoutier dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancien site Peadouce.

4. APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX STATUTS DU SIAVR

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 3 abstentions :

Décide d'approuver la mise en place des nouveaux statuts du S.I.A.V.R sous la réserve expresse suivante :

Considérant que l'article II dont les alinéas B et C stipulent que le SIAVR assurera la charge d'entretien courant et la remise en état du collecteur et de l'ensemble de ses accessoires (tampons, regards, etc...) sur le domaine public, il appert que les dépenses y relatives seront prises en charge financièrement directement par le Syndicat et réparties entre les Communes conformément à la répartition propre aux dépenses de fonctionnement, à savoir proportionnellement au nombre d'habitants raccordés.

5. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve le Plan Communal de Sauvegarde sachant qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des évènements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

6. VENTE MAISON DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 2 contre, 2 abstentions :

Accepte l'offre faite pour l'acquisition de la maison du cimetière. Offre s'élevant à la somme de 35 000 euros.

7. RECOMPENSE AUX BACHELIERS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'attribuer lors d'une cérémonie un bon d'achat d'une valeur de 30 euros aux lauréats du baccalauréat sur la commune.

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le secrétaire de séance s'interroge quant à l'avancée des travaux d'assainissement collectif sur le hameau de Saint Blaise.
- La signalétique de la passerelle des Oualous a disparu.
- La future intercommunalité.
- L'ex bâtiment DIA.
- La dépollution en cours du site Peadouce.
- La réalisation des travaux de voirie prévue au Budget Primitif 2015.

Séance levée à 19h45
